

Compte-rendu du 1^{er} conseil de l'école primaire Pérochon

14 novembre 2019 de 17h30 à 19h35

Personnes présentes :

- Les enseignants : M. Milcent, M. Godet, Mme Le Juge, Mme Pellot, Mme Emeriau, Mme Carré, Mme Héry, Mme Château, M. Rodrigues, Mme Migaud, Mme Garrez, M. Marais
- Le RASED : Mme Lefoix
- Les représentants de parents d'élèves : Mme Astier, Mme Bodol, Mme Siegfriedt, Mme Breda, Mme Mendes, M. Chébour, Mme Vedrenne
- La référente périscolaire à l'école élémentaire : Mme Guillé
- La conseillère municipale aux affaires scolaires : Mme Nieto
- Le DDEN : M. Faucher

Personnes excusées :

- Les enseignants : Mme Bonneau, Mme Fourgeaud
- Un membre des représentants de parents d'élèves : M. Mulard, M. Cheikh, Mme Brunet
- La représentante de la mairie pour le secteur : Mme Bruneteau
- L'inspectrice de l'Education-Nationale : Mme Barzotti
- La représentante du CSC Tour Chabot : Mme Roy

Informations générales à l'attention des nouveaux représentants de parents d'élèves : C'est une instance ouverte aux parents afin que ceux-ci puissent être informés du fonctionnement de l'école et puissent aussi donner leur avis. On ne traite jamais de situations particulières au conseil d'école. Les représentants sont destinataires d'un compte-rendu.

1- Présentation de l'école :

Les effectifs sont toujours très fluctuants (des familles arrivées en sept et déjà reparties), des inscriptions en baisse (peu d'arrivées en PS, peu d'arrivées dans les autres niveaux). Nous accueillons des familles très pauvres qui n'arrivent pas sur le quartier par choix et qui sont donc susceptibles de repartir rapidement si leur situation se dégrade encore. L'école souhaiterait pouvoir accueillir des familles sur une longue durée et qu'il y ait plus de mixité sociale.

classes	TPS/PS	PS/MS	MS/GS	GS	CP	CP/CE1	CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
	Mme Emeriau	Mme Pellot	M. Milcent	M. Godet	Mme Héry	Mme Château	M. Rodrigues	Mme Pommier Mme Migaud	Mme Garrez	M. Marais Mme Migaud
Effectif	16/7	11/13	13/9	20	13	8/4	14	24	10/11	10/12

2- Résultats des élections :

212 inscrits, 80 votants, 37, 74 % taux de participation (l'an passé 29.13 %). Un taux de participation en hausse depuis 2 ans.

3- Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est basé sur le règlement départemental des écoles primaires.

Modification concernant la scolarité obligatoire à partir de 3 ans.

Le DSDEN rappelle à cette occasion que la décision de porter à 3 ans l'âge de l'obligation scolaire a eu pour seul effet de faire financer les établissements privés par les mairies alors que la scolarisation était déjà effective à cet âge partout en France.

Quelques modifications : faire apparaître le dispositif « classes dédoublées » dans le chapitre 3, retirer « la médiation par les pairs » et rajouter « les messages clairs » dans le chapitre 4, modifier dans le chapitre 7 l'appellation « contrats aidés et assistants d'éducation » en « AVS et services civiques ».

Voté à l'unanimité par les parents.

Les parents déplorent que certains points du règlement intérieur ne soient pas respectés (les téléphones dans l'école et les tenues/pyjama, liquette). Ils demandent si l'entrée de l'école peut leur être interdite.

Il n'est évidemment pas possible d'interdire l'entrée dans l'école pour ce motif.

Petit rappel sur les jouets et les bonbons /gouters personnels qui sont interdits ; le point des jouets (toupies...) a été revu avec le périscolaire.

4- Les Projets et les sorties :

- Activités sportives régulières :

Poney-maitre d'école	Natation	Patinoire	Kayak/Voile
GS	GS, CP, CE1, CE2	CP, CE1	CM2

- BicyclREP : Pratique du vélo pour les CM1 et les CM2 (en attente de confirmation pour les CE2) avec une sortie à Coulon en mai 2020 à la journée.

- Projets Parcours de l'élève/demande de financement mairie:

- Classe découverte avec nuitée /Fouras du 18 au 20 mai 2020 en MS/GS
- Parcours scientifique : Visite de l'aquarium de La Rochelle en CP et en CE1
- Parcours sportif/culturel : Sortie vélo et activités culturelles à Coulon bicyclREP en CM1 et CM2

- Projet jardinage/animateurs mairie :

- Des animateurs mairie vont venir faire des ateliers dans les 4 classes de la maternelle sur le thème du jardinage.

- Projet jeux :

- Ateliers jeux de société /1 mercredi par mois en mater (aussi ouvert à l'élémentaire)//partenariat école et CSC
- Ludothèque : Commande de jeux effectuées en septembre (préparation des jeux au prêt), ré-ouverture sous peu de la ludothèque (prêt de jeux et de livres 2x/semaine)
- Projet d'amélioration des cours d'école : installation de jeux dans les 2 cours

- Projet de création d'un film sur les jeux d'enfance des parents et des enseignants, envisager dans le prolongement la mise en place de ces jeux dans les cours.
- Projet vivre ensemble/citoyenneté :
 - Semaine de la citoyenneté (du 30/09 au 04/10) : Tous les enfants de l'élémentaire ont participé à 4 ateliers différents (permis à points, harcèlement, messages clairs, album)
 - Conférence sur le harcèlement pour les parents réalisée par M. Prud'hon
 - Rencontre pour les CM1/CM2 de Mme Hérault (référente sécurité à la police) : les conduites à risques
 - Semaine de Noël : des ateliers cuisine/décoration/chants
- Des spectacles au CAC :
 - Les 4 classes de Maternelle : « Lumières » 27 mars 14h00
 - CP- CP/CE1- CE1 : « AAARGH !!! » 6 février 10h00
 - CE2 – CM1/CM2 – CM1/CM2 : « Sur le fil » 10 décembre 14h00

5- Les aides pédagogiques :

- Le maître + : Aide à l'accueil des TPS et PS à la rentrée scolaire ; Intervention aux évaluations de Cp et de CE1 et à la mise en place d'ateliers (lecture et math) dans les classes. Intervention prioritaire dans les classes de CE2 et les 2 classes de CM1/CM2 tous les AM sur des ateliers de Fluence (pour augmenter la vitesse de lecture)
- Le RASED :
 - Maître E : intervention en priorité sur les enfants de CE1 et de CE2 qui n'ont pas terminés l'apprentissage de la lecture + Certains élèves de CM1/CM2 en difficultés (jusqu'en décembre). Ensuite, interventions auprès des CP qui auraient des difficultés en lecture et en dernière partie de l'année, travail auprès des GS.
 - Maître G : le comportement pour devenir élève en MS et GS
 - Psy : Interventions auprès d'enfants à la demande des enseignants ou des parents.
- Le dispositif des classes dédoublées : les CP et les CE1 cette année qui permet d'avoir de très petits effectifs (la mairie a financé toutes les demandes d'équipement pour les 3 classes)
- Les APC : aide 2x30 mn par semaine le midi, sur des petits groupes
- Le dispositif « coup de pouce » pour les Cp et les GS (en dehors du temps scolaire) financé en grande partie par la mairie.
- L'aide aux devoirs au CSC.
- L'accompagnement éducatif :
 - Volet aide aux devoirs : Lundi, mardi, jeudi soirs 16h00/17h15 (CE1 et CE2) financé par la mairie
 - Volet sportif : séances de piscine auprès des CM2 (non nageurs ou petits nageurs) après 16h00 (déplacement en mini bus, encadrement enseignant, moniteurs pour l'apprentissage)
 - Volet culturel : Des sorties à la bibliothèque du Clou Bouchet (déplacement en bus ou à pied, encadrement enseignant) pour les familiariser avec le lieu et organiser l'inscription.

6- Les APS :

- Thème commun à toutes les écoles : « les valeurs de l'Olympisme » ; des activités seront proposées en lien avec ce thème ;
- Atelier de sophrologie toute l'année de 12h30/13h30 ; les 1ers groupes sont très contents.
- Gestes de 1^{er} secours
- Cycle sur les différences (avec les services civiques d'Unicité)
- Création d'affiches sur les règles de vie
- Participation envisagée au concours sur le harcèlement

7- La sécurité :

Un exercice incendie réalisé en septembre dans les 2 bâtiments : Pas de problème particulier noté

Le bâtiment D (dortoir et bibliothèque/mater) n'est pas équipé d'alarme incendie.

La commission de sécurité est passée l'an dernier et a demandé à la mairie l'installation d'une alarme. De quel temps dispose la mairie pour faire les travaux ? Mme Nieto prend note de la demande et s'étonne que ce ne soit pas déjà fait.

Un exercice PPMS/attentat intrusion réalisé en octobre dans les 2 bâtiments : De nombreux problèmes notés :

- La difficulté d'entendre le message (tel portable). La mairie a fourni des cornes de brumes qui ne semblent pas adaptées à la situation. Un système visuel dans toutes les classes serait plus adéquat
- Impossibilité de fermer tous les accès de l'école (9 portes en bas /elem) (4 portes en mater)
- Impossibilité de bloquer toutes les ouvertures avec des meubles (inexistants en élém et trop lourds en mater)

Mme Nieto indique que la mairie ne financera pas un système visuel, trop onéreux à mettre en place sur toutes les écoles de la ville de Niort pas plus qu'un système de fermeture automatique des portes. En maternelle, on compte 2 adultes par classe (enseignant et atsem). Cela suffit à fermer les portes et déplacer les meubles et à gérer les élèves.

Les parents doutent de la possible mise en place des mesures et craignent une impréparation des élèves.

Le CHSCT de l'EN a été sollicité concernant les températures élevées dans les bâtiments : 35 °C au 1^{er} étage de l'élémentaire mi - septembre. Il demande une prise en compte de cette situation. Cela questionne de nouveau les températures dans l'école en période de canicule et en période estivale. Il est de nouveau demandé l'installation de volets roulants dans toutes les classes en élémentaire.

Mme Nieto indique que jusqu'à maintenant les périodes de canicule avaient eu lieu durant les grandes vacances. A l'approche de la canicule de juin, la mairie a acheté des ventilateurs pour équiper dans l'urgence toutes les écoles. Mais, il va falloir engager une réflexion plus vaste avec l'EN sur les conditions d'accueil car d'autres canicules sont à venir.

Une maman constate que cela fait 3 ans que la demande d'installation de volets roulants est faite au conseil d'école. Quand la demande va-t-elle être prise en compte par les services municipaux ?

Des voitures d'enseignants ont été abîmées sur le parking des personnels la semaine dernière : vitre cassée, peinture rayée. Est-ce un signe de dégradation du quartier ?

Des faits similaires sont constatés dans d'autres quartiers.

Les maisons du Quartier vont être détruites. Qu'est-il prévu en matière de sécurité durant la démolition pour se protéger des poussières, de l'amiante et du bruit ?

Mme Nieto ne dispose pas d'informations précises qui détaillent l'organisation du chantier mais elle peut assurer que des mesures de sécurité très strictes sont prises pour l'amiante (bâchage/protection des maisons à détruire). La destruction a pris du retard. Les travaux se feront pendant les vacances afin qu'il n'y ait pas de nuisances sonores pour l'école. Tous ces paramètres ont été pris en compte.

Les parents font remarquer que beaucoup d'enfants rentrent dans les maisons abandonnées les week-ends et le soir.

8- Les aménagements et les travaux :

Travaux effectués par la mairie :

- Installation de 2 vidéoprojecteurs en élémentaire
- Achat de matériel pour les classes dédoublées : Postes CD, répartiteurs, casques audio, des meubles, des sièges.

Travaux demandés :

- La maternelle souhaiterait bénéficier d'un Vidéo projecteur portable afin d'adapter sa pédagogies aux outils (langage, compréhension d'histoires...)

Mme Nieto indique que pour 2020, 6 ordinateurs portables seront renouvelés dans toutes les écoles élémentaires de Niort. En 2021, il est prévu l'équipement d'un VDN dans chaque maternelle.

- Des grosses flaques d'eau dans les 2 cours (en élém : grilles bouchées, pas assez de pente/ en mater : accumulation d'eau) déjà signalé à plusieurs occasions à la mairie.
- Les pierres dans les cours (risque de blessures entre enfants). Est-il possible de remettre une couche de terre ?

Mme Nieto rappelle qu'en maternelle, il a été ressemé du gazon. Celui-ci ne peut pas pousser car il est semé trop prêt du retour des vacances. Mme Nieto propose qu'il soit semé en mars.

- L'école a bien pris note du souhait de la mairie d'engager une réflexion sur l'aménagement des cours d'école/demande refusée d'installation de bancs en élémentaire. Nous souhaitons proposer un projet avec la mise en place de jeux dans les 2 cours à base de matériel de récupération : des bacs à sable surélevés en mater, un mur sonore, un tableau murale pour dessiner à la craie/elem, des grosses roues de voiture/ tracteur, des tuyaux, des caisses, des bancs et tables fixes... L'objectif serait de permettre de développer l'imaginaire des enfants, de leur permettre de manipuler des objets du réel et de proposer à tous les enfants de trouver des activités constructives basées sur la coopération afin de permettre un climat scolaire apaisé.

Mme Nieto étudiera la proposition et les services de la mairie reviendront vers l'école pour indiquer ce qu'il est possible de mettre dans une cour d'école.

9- Questions diverses :

- Le DSDEN attire l'attention du conseil d'école sur les sommes engagées pour les travaux dans les écoles. Elles sont toujours très importantes.
- Information donnée sur l'action petit-déjeuner à l'école. La maternelle sera associée au dispositif. Cela se déroulera en février.
- La mairie travaille au dédoublement des GS pour l'an prochain.
- La coopérative sera demandée en janvier. En novembre, les parents vont devoir payer les photos. En décembre, les familles ont des frais pour les fêtes de Noël.
- Les photos viennent d'être livrées, elles seront distribuées dans les classes sous peu.